|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Le Cours intensif 2 | page 56 | R1 |
|  | | | |
|  | | | |

La journée franco-allemande

1. Le 22 janvier 1963, le président français Charles de Gaulle et le chancelier allemand Konrad Adenauer signent le traité de l’Elysée. Ce traité fait de la France et de l’Allemagne des partenaires économiques et politiques et développe aussi l’amitié entre les deux nations.

2. En 2003, à l’occasion du 40e anniversaire du traité de l’Elysée, le président français Jacques Chirac et le chancelier allemand Gerhard Schröder décident de créer la journée franco-allemande qui aura lieu tous les ans le 22 janvier. Ils mettent aussi en place des initiatives pour rapprocher les jeunes des deux pays.

3. A cette date symbolique, on veut renforcer les relations entre la France et l’Allemagne au niveau politique, et on veut aussi faire connaître la culture et la langue du pays partenaire.

C’est le 22 janvier 2004 qu’on fête pour la première fois la journée franco-allemande.

Aujourd’hui, les écoles proposent beaucoup d’activités à cette date : on organise des rencontres et des concerts, on prépare des plats du pays partenaire, etc.